

mets moi de me tenir tout près de toi quand Jésus sera dans ton cœur, afin que je puisse embrasser avec respect ce divin Enfant si aimable. . . . O mère bien-aimée, je t'en supplie, la prochaine fois garde moi quelque chose de ta communion : une mère partage volontiers avec son enfant sa nourriture. . . . " Et le jeune enfant s'approchait alors de sa mère et baisait avec respect ses vêtements, à côté de son cœur.

Les émouvantes cérémonies de la première communion des enfants de sa paroisse, dont il fut témoin, caché dans un coin obscur de l'église, vinrent encore augmenter son désir de recevoir Jésus-Hostie.

La mère écrivit alors au Père Hermann qu'elle ne pouvait résister plus longtemps aux larmes de son fils, qui menaçait d'aller demander le baptême au premier prêtre qu'il pourrait attendre sur son sort, et que d'ailleurs on lui avait appris qu'il était dans les conditions voulues pour le recevoir.

Après avoir mûrement pesé toutes les difficultés de la position, il fut décidé que l'oncle viendrait à Paris en secret.

Quand l'enfant entra, conduit par sa mère, dans la chapelle où il devait être baptisé, le pieux religieux lui fit ce solennel interrogatoire :

" Que demandez-vous, mon enfant ?

— Le baptême.

— Mais savez-vous bien que demain, on voudra vous contraindre à entrer dans la synagogue, afin de participer à un culte aboli ?

— Ne craignez rien, mon oncle, j'abjure le judaïsme.

A suivre

Bibliographie

Les deux dernières allocutions du cardinal Perraud, prononcées : l'une, à l'issue du service funèbre pour le repos de l'âme du duc d'Anmale, et l'autre, à l'issue du service célébré pour les victimes de l'incendie du Bazar de Charité, ont été mises en brochure par la maison Gaume, de Paris.

Le prix de chaque opuscul est de 20 centimes et de 15 francs de cent.

